



Vente de logiciel en Tunisie depuis la France

Par **riverin**, le **16/09/2010** à **15:18**

Bonjour,

quelles démarches les sociétés tunisiennes doivent-elles accomplir pour acheter et payer par transfert bancaire des logiciels européens ?

J'ai le cas d'un client à Bizerte qui a eu beaucoup de mal avec sa banque pour nous faire le règlement d'une facture de logiciel installé par internet.

Merci de votre aide

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **15:26**

bizarre. Ils ne peuvent pas faire un virement, tout simplement ?